



SYNDICAT NATIONAL DES BRASSERIES INDÉPENDANTES

Le seul syndicat qui représente
exclusivement les brasseries
artisanales et indépendantes



Avril 2022

SON RÔLE ET SES MISSIONS :

- Créé en juin 2016, le Syndicat National des Brasseries Indépendantes a pour mission de :

- **REPRESENTER :**

Nos adhérent(e)s auprès des institutions françaises et européennes

- **DEFENDRE :**

Nos brasseries auprès des administrations et des pouvoirs publics

- **FEDERER :**

L'ensemble des brasseries indépendantes pour être représentatif

- **INFORMER, CONSEILLER, AIDER**

Nos adhérent(e)s sur les sujets réglementaires et juridiques

- Le SNBi est la **seule organisation professionnelle qui représente exclusivement les brasseries artisanales et indépendantes.**

- Plus de 750 adhérent(e)s ont rejoint le SNBi à ce jour

- Soit plus de 2 210 emplois

SON ORGANISATION

**Le conseil d'administration du SNBi
élu en mars 2020 composé de 14 brasseurs**



Jean François DROUIN – Les Brasseurs de Lorraine
Président
Délégué Régional Grand Est



Sonia RIGAL
Déléguée Générale
Responsable communication et relations adhérents



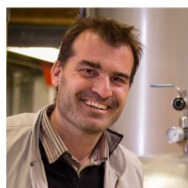
David HUBERT – Brasserie Ninkasi
Vice - président
Délégué Régional Auvergne Rhône Alpes



Daniel THIRIEZ – Brasserie Thiriez
Vice - président
Délégué Régional Hauts de France



Jean-Olivier RIEUSSET - Brasserie Alaryk
Vice - président
Délégué Régional Occitanie



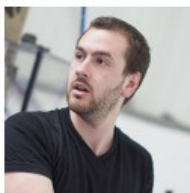
Nathanaël ROGIER – Brasserie Gasconha
Trésorier
Délégué Régional Nouvelle Aquitaine



Jérôme DUCROT – Brasserie Le Goubelin
Trésorier adjoint
Délégué Régional Normandie

SNBi

SYNDICAT NATIONAL
DES BRASSERIES INDÉPENDANTES



Jonathan ABERGEL – Brasserie Parisis
Secrétaire
Délégué Régional Ile de France



Nicolas SEYVE – Brasserie Belenium
Secrétaire adjoint
Délégué Régional Bourgogne Franche -Comté



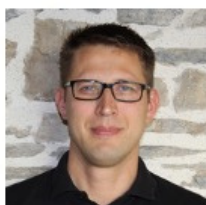
Salem HAJI – Brasserie de la Plaine
Délégué Régional PACA



Laurent BOITEAU – Brasserie Mélusine
Délégué Régional Pays de la Loire



Vincent CROSNIER – Brasserie des Chandres
Délégué Régional Centre Val de Loire



Olivier LALLEMAND – Brasserie du Bout du Monde
Délégué Régional Bretagne



Pierre François MAESTRACCI – Brasserie Ribella
Délégué Régional Corse



Frédéric FARRUGIA – Brasserie Guyanaise
Délégué Régional Outremer

SON ORGANISATION

Un conseil d'administration (CA)

composé de l'ensemble des délégués régionaux de chaque région administrative élus par les adhérent(e)s
- tous sont brasseurs.

La déléguée générale y participe aussi

des délégué(e)s départementaux,

élu(e)s par les adhérent(e)s =
rôle de relai auprès du CA



une présence nationale des élu(e)s
du SNBi

TOUS brasseuses ou brasseurs

UNE EQUIPE SNBI ACCOMPAGNÉE PAR DES SPECIALISTES

Des personnes dédiées pour toute question :

- **Réglementaire, qualité, sécurité ... :**

Julie COIGNUS, Ingénieur réglementaire

- **Autres sujets juridiques :**

Avocats choisis en fonction de la thématique

- **Social :**

Cabinet FILOR, cabinet INEXTENSO

- **Douanes, fiscalité :**

Louis-Marie SAVY, juriste au Cabinet FIDAL

- Et tout autre spécialiste en fonction des sujets demandés



Pour des réponses précises et un
soutien pour les adhérent(e)s

DES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Différents sujets sont travaillés au sein de ces commissions, gérées par des responsables :

- Réglementaire - Jean-François DROUIN
- Technique - Jonathan ABERGEL
- Formation - Daniel THIRIEZ
- Sociale - Daniel THIRIEZ
- Label BI - David HUBERT
- Ethique - David HUBERT
- Matières premières / interprofession - Jean-Olivier RIEUSSET
- Environnement / consigne - Olivier LALLEMAND
- Sécurité au travail / CNAM - Nathanaël ROGIER
- Communication - Sonia RIGAL



Les adhérent(e)s sont les
bienvenu(e)s au sein de ces
commissions.

SUJETS EN COURS

- Des actions de relations publiques pour défendre les brasseries indépendantes
- En tant que syndicat reconnu officiellement par l'état, participation aux travaux liés à la convention collective et à la branche
- La transparence de l'origine des bières enfin votée grâce à notre action
- Nos brasseries soutenues pendant la crise grâce à nos échanges avec le gouvernement
- Un travail pour dénoncer les contrats brasseurs
- Les licences III pour une dispense de licence pour les brasseries au même titre que les viticulteurs
- Réalisation d'un code des usages pour mieux définir les pratiques et les styles
- Le titre de brasseur pour une formation qualifiante au métier de brasseuse / brasseur
- Le marque collective BI pour les adhérent(e)s



et encore de nombreux autres
sujets...

DES OUTILS ET SERVICES POUR LES ADHÉRENT(E)S

- La réalisation de guides spécifiques



- Des CGV rédigées spécialement selon la loi Egalim 2
- Un médiateur de la consommation pris en charge par le SNBi
- Une foire aux questions sur l'espace adhérent
- Des formations / webinar gratuits organisés par le SNBi
- Des personnes dédiées pour toutes questions réglementaires, juridiques, sociales, douanes...



un accès dédié et sécurisé pour
chaque adhérent(e) avec de
nombreuses informations

UNE MARQUE COLLECTIVE POUR LES ADHERENT(E)S



Pourquoi la création de cette marque collective ?

La volonté de la création de cette marque collective fait partie des fondements du SNBI :

- Mettre en avant le savoir-faire des brasseuses / brasseurs indépendant(e)s
- Distinguer leurs bières de celles de l'industrie
- Aider le consommateur à identifier la véritable origine de sa bière
- Rassurer le consommateur sur le côté naturel de leurs bières
- Informer en toute transparence les consommateurs

Pour toute information : www.brasseurs-independants.fr/marque-collective/

UNE CENTRALE DE NEGOCIATION EXCLUSIVEMENT POUR LES ADHÉRENT(E)S



Création de la centrale de négociation Nego Brass', en association avec la société Alliance Confiance

Les objectifs de Nego Brass' :

- comparer les offres des différents fournisseurs de la filière brassicole
- négocier des tarifs avantageux auprès de nombreux fournisseurs
- les fournisseurs ciblés par la centrale : matières premières, consommables, matériel, prestations de service, hygiène ...

Les avantages pour les adhérent(e)s :

- gain financier : conditions tarifaires avantageuses
- gain de temps : économie en temps de recherche de fournisseurs et en temps de négociation
- gestion administrative facilitée sur les remises de fin d'année gérée par la société Alliance Confiance



UN SALON VIRTUEL PERMANENT POUR LES BRASSERIES

Créé par le SNBi, Brass'Expo est devenu la plateforme de référence pour trouver en un seul clic un fournisseur de la filière brassicole.

Plus de 90 fournisseurs sont inscrits à ce jour.



www.brass-expo.com

ET BIEN D'AUTRES ACTIONS TOUTE L'ANNÉE

- Des actions / évènements grand public pour aider les adhérents à développer leur chiffre d'affaires
- Des partenariats avec de nombreux salons et festivals
- Une communication soutenue toute l'année (mailing, communiqué de presse...)
- Réseaux sociaux : FB, Instagram et LinkedIn





COTISATIONS

- Coût : 120 € + 0,10 €/hl pour 12 mois

POUR REJOINDRE LE SNBI

WWW.SNBI-FRANCE.FR/ADHERER/

Adhésion en ligne 24h / 24, 365 jours par an

CONTACT :

contact@snbi-france.fr

www.snbi-france.fr

www.destination-brasseries.fr

